

# Webinaire Schéma Régional des Carrières du 29/06/2023

## Réponses aux questions

Participants	Questions	Réponses	Temps d'échanges
Laurence Bertrand	A quoi correspond le tampon ? (zonages des gisements et zones d'intérêt)	Les zones tampons correspondent à des disques autour des carrières existantes (celles qui exploitent des GIN, GIR ou ZI) où l'on considère que la probabilité que la ressource soit exploitable (qualité et accessibilité du gisement) est plus importante. Il s'agit d'un choix méthodologique pour mettre en valeur la ressource. Les rayons/tampons retenus pour mettre en valeur la ressource sont théoriques. Ce choix méthodologique a été défini en groupe de travail, en l'absence d'approche harmonisée à l'échelle nationale, sur la base des méthodes déjà mises en place dans d'autres régions et de l'appui du BRGM.	TE 1
Marie-Christine KARAS	Pour ces gisements d'intérêt : vu cet intérêt, importance de développer le recyclage quand c'est possible afin de ne pas épuiser définitivement les gisements	L'économie circulaire est encouragée au sens large dans le projet de SRC, même si sur le terrain, elle est plus connue pour les déchets inertes du BTP. Il y a des dispositions dans le SRC en lien avec dispositions du SRADDET. Le SRC ne détaille pas les filières existantes pour les ressources des GIN/GIR certaines existes grâce notamment au tri 7 flux depuis juillet 2021 devenu 8 flux à ce jour et qui concerne notamment le verre, le plâtre, les fractions minérales.	
B. LAMBERT (Multipole Nancy Sud Lorraine)	La carte des enjeux environnementaux fait elle partie de l'atlas?	Ces cartes feront effectivement partie de l'atlas. Et également, elles seront visualisables sur une carte dynamique sur internet, qui permet de zoomer et de cocher/décocher certaines couches (carrières, gisements, etc.) . Ces cartes correspondent aux données au moment de l'élaboration du SRC et son fourni à titre informatif. Chaque utilisateur restera responsable de les actualiser au moment de sa consultation.	TE 2
Laurence Bertrand	Les scot doivent estimer les besoins du territoire ?	L'idée est que les SCOT étudient leurs besoins et qu'ils mettent en cohérence/ anticipent les outils de productions (carrières, installation de traitement et de recyclage, centrales à béton, etc.) présents sur le territoire, nécessaires pour les couvrir. Le SRC met à disposition des collectivités des outils nécessaires un diagnostic théorique. Le SRC encourage à l'actualisation des données via des enquêtes menées au moment de l'élaboration des documents ou par l'association des professionnels locaux et /ou de leur représentant professionnel tels que l'unicem, le snip ou le mif.	TE 2
Martin VALA	Est-ce que dans ce tome 3 on aura un peu plus d'éléments sur des ratios en besoin de granulats par type de besoin, par exemple nombre de granulats moyen pour une maison / un km de route etc ?	Il y a ces notions dans le tome 3, car cela a été étudié. Mais ce n'est pas ce genre de ratio qui vous sera donné. Ce qu'on veut vous apporter, ce sont des données plus simples et générales : consommation / habitant, volume de matériaux recyclés / habitant, carte avec le ratio P/C. Ces données doivent vous donner un ordre d'idée. Une méthode facultative pour estimer la production et les besoins à l'échelle d'un ScoT sera présentée de manière synthétique dans la suite du webinaire, puis le sera de manière plus approfondie quand le schéma sera approuvé. Ces ordres d'idée doivent être un support pour guider le questionnement, les choix retenus par les acteurs de l'urbanisme afin de permettre un accès suffisant dès lors que les enjeux en présence le	TE 2

Marie-Christine KARAS	Cela peut parfois être paradoxal, il peut se développer à l'intérieur de ces carrières des milieux remarquables issus justement de l'existence de ces carrières : est-ce que cet aspect est pris en compte dans les enjeux environnementaux ? Je pense notamment à la présence du Sonneur à ventre jaune dans la carrière de grès de Niderviller	permettent. Il a été mentionné à plusieurs endroits dans le schéma que les carrières pouvaient permettre de développer des espèces protégées, non présentes initialement, en créant des milieux propices. Notamment, il y a une disposition qui indique que l'ouverture d'une carrière dans un espace avec des enjeux environnementaux forts pouvait être possible si la carrière concourt aux objectifs de préservation de ce milieu.	TE 2
Laurence Bertrand	Dans la prospective des besoins futurs : Comment est prise en compte la baisse de construction ? (ZAN+baisse démographique) et la reconquête de logements vacants..	Ce point a été étudié. Si on mène le ZAN jusqu'au bout, la rénovation est prépondérante et la construction neuve extrêmement réduite. Mais la ZAN n'est pas encore totalement stabilisée dans sa mise en oeuvre. Nous avons étudié les différents types de construction également (bbc, etc.), qui malgré ce que l'on pourrait penser ne diminuent pas significativement la consommation de granulats. Aussi selon l'avancée de la mise en oeuvre de cette réglementation ce point sera actualisée dans la mise à jour du SRC à horizon 6 ans. Il sera également abordé au besoin dans l'observatoire du SRC et pris en compte pour réajuster la trajectoire retenue, si nécessaire dans notre scénario prospectif 2034.	TE 2
Marie-Christine KARAS	Pour compléter la question de Laurence, ces besoins à estimer peuvent-ils être connus via les chambres consulaires ?	Pas vraiment, la porte d'entrée est de lire le schéma et de consulter ses cartes	TE 2
Laurence Bertrand	Et s'il y a surestimation des besoins dans le SRC ? L'UNICEM cherche plutôt à maximiser les besoins...	Ce n'est pas le cas, la DREAL a veillé à un équilibre entre les différents enjeux. Dans les échanges de groupes de travail, la profession a porté la voie de retenir une tendance baissière pour la consommation régionale de ressource primaire (bloc majeur du scénario retenu).	TE 2
Martin VALA	Je trouve que ce n'est pas facile d'étudier nos besoins sans quelques ratios de base (autre qu'un ratio par habitant qui ne signifie pas grand chose au final). Surtout s'il faut rencontrer au moins un professionnel pour chaque filière.	Pas facile. Mais au niveau du schéma on a des données sur 2005-2015. Le principal c'est l'aspect « réflexion », avec comme bonne pratique d'associer la Profession (les syndicats ou les professionnels), qui ont une bonne vision de la filière et de son avenir.	TE 2
Laurence Bertrand	Quelle prise en compte de la trame verte et bleue régionale ?	Elle est prise en compte dans les enjeux de niveau 3, donc prise en compte dans l'étude d'impact. De plus, le schéma prévoit des dispositions en lien avec les corridors, la préservation et la création. Ce sont des enjeux à respecter lors de l'exploitation et la remise en état	TE 4
Laurence Bertrand	Les réservoirs de biodiversité et les corridors de la trame verte et bleue justifient-ils un niveau 1 ou 2 ? notamment s'il s'agit de la TVB régionale ? TVB SCOT ?	S'ils ne sont pas couverts par d'autres périmètres d'inventaires de niveau supérieur, ils sont classifiés en niveau 3. A savoir des espaces de sensibilités environnementales ou patrimoniales reconnues.	TE 5
Eve Zimmermann	avez-vous prévu d'encadrer la production EnR (photovoltaïque) sur gravières, en activité ET après cessation d'activité ?	On n'a pas intégré d'orientations sur les EnR dans le SRC. Cela fait partie des projets autres. 1) on réaménage à l'état initial. 2) on fait un réaménagement avec une plus-value écologique. 3) il y a un autre enjeu prioritaire, qui peut être les EnR. Ce n'est pas exclu par	TE 5
Marie-Christine KARAS	Est-il prévu que certaines carrières à réaménager participent à l'accélération de production des énergies renouvelables en	le SRC. Ce sont les études d'impact de chaque projet qui montreront si cela est compatible ou non.	

	devenant des supports d'installations de panneaux photovoltaïques par exemple ? Sont-elles identifiées dans le schéma ?		
Johan Laflotte_Pays Barrois	Je ne suis pas sûr de bien comprendre la carte des approvisionnements. Est-ce l'état des lieux à une année passée, ou la prospective ? Mon territoire (Pays Barrois) est identifié en excédent, malgré les très gros besoins de Cigéo ? Qu'est-il prévu pour les très grands besoins du projet Cigéo ? Notre territoire (Pays Barrois) sera forcément en large déficit au pic des besoins, il ne sera pas possible de subvenir aux besoins localement.	Les cartes peuvent être de 2015 (données de référence), de 2022 (état initial = situation réelle), de 2028 et 2034 (prospective). CIGEO a été intégré dans le travail prospectif à l'échelle régionale en tant que chantier exceptionnel. Effectivement le poids qu'il peut représenter localement est à intégrer dans les réflexions des documents d'urbanisme.	TE 5
Laurence Bertrand	la consultation commencera quand ? septembre ?	La consultation devra commencer d'ici quelques jours (en cours de signature par la Prêfète de Région). La réponse n'est pas obligatoire, il s'agit de remonter les observations s'il y en a.	TE 5
Johan Laflotte_Pays Barrois	A-t-on 2 ou 3 mois pour soumettre l'avis ? Si ce n'est que 2 mois il nous sera impossible de faire approuver l'avis à début septembre...	Normalement c'est 2 mois. Il est demandé de faire remonter des observations, pas de formalisme sur les réponses attendues. Sinon il faut consulter les communes pour étendre le délai à 3 mois.	TE 5
Eve Zimmermann	Le timing n'est pas optimal avec l'été (sans instances d'avis)	Le SRC devrait être terminé depuis 2021, donc il avance au pas de course. Il faut se rassurer car il a été construit par des représentants sachants (agences d'urbanisme, fédération des ScoT, DDT...), donc c'est à la marge qu'il devrait y avoir des éléments à revoir.	TE 5
Laurence Bertrand	Il serait préférable de retarder un peu l'envoi car nous entrons en période de congés... En théorie les SCOT doivent passer par un vote de conseil syndical et il n'y en a pas très souvent...	Nous n'avons pas besoin que ce soit voté, à part s'il y a vraiment un sujet stratégique. Si vraiment il y a un réel problème, peut-être nous le faire remonter via Eve Zimmermann (fédération des ScoT)	TE 5